

Partir à l'étranger !

Réunion d'information sur la mobilité sortante



Introduction

Mme Chloé GOFFINET

Responsable du service Études et Formation de
la Faculté des Sciences

M. Adam ALI

Directeur-Adjoint Communication et Relations
Internationales de la Faculté des Sciences

Les atouts d'une mobilité internationale



Pourquoi partir ?



Pour acquérir
une **expérience
professionnelle**



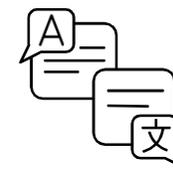
**Ouverture
d'esprit,
découverte**



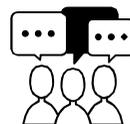
Une réelle plus-
value sur le **CV**,
un atout pour
l'avenir



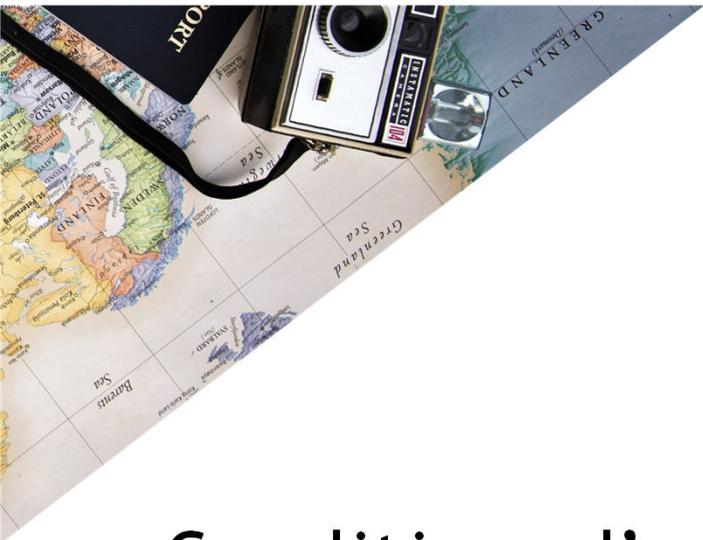
Pour s'offrir des
**perspectives de
recherche/professionnelles
à l'étranger**



Pour **découvrir un
nouveau pays, une
nouvelle culture,
une nouvelle
langue, etc.**



**Autonomie, indépendance, capacité
d'adaptation, curiosité, rencontres**



Conditions d'une mobilité en programme d'échange

Durée de la mobilité : **un semestre ou deux**

Départ possible **à partir de la L3**

Valider des crédits à l'étranger pour obtenir le diplôme à la FdS

Obligation de **réussir son année** en cours pour envisager la mobilité l'année N+1

Pas de condition de nationalité pour partir en programme d'échange

Inscription administrative obligatoire à la FdS avant votre départ à l'étranger

Pas de frais d'inscription auprès de l'université partenaire

Partir avec quel programme ?

La liste des accords est disponible sur le site de la FdS



le programme Erasmus+



le BCI pour partir au Québec



le double-diplôme



les accords de coopération



le stage à l'étranger



ERASMUS+ Études

Le programme Erasmus+ vous permet d'effectuer **un semestre** ou **une année** d'études dans une université européenne avec laquelle la Faculté des Sciences de l'UM a signé un accord inter-institutionnel E+.

Les accords Erasmus+ sont signés par discipline et par département.

- **Qui peut partir ?** Tous les étudiants dès la L3 sans condition de nationalité
- **Prérequis pour candidater :** **11,5/20 de moyenne générale depuis votre L1**
- **Attention :** **programme sélectif car nombre de places limité !**
- **La FdS assure le suivi d'environ 180 accords Erasmus+** (renseignements sur les partenariats sur le site de la Faculté des Sciences)

Plus d'informations :

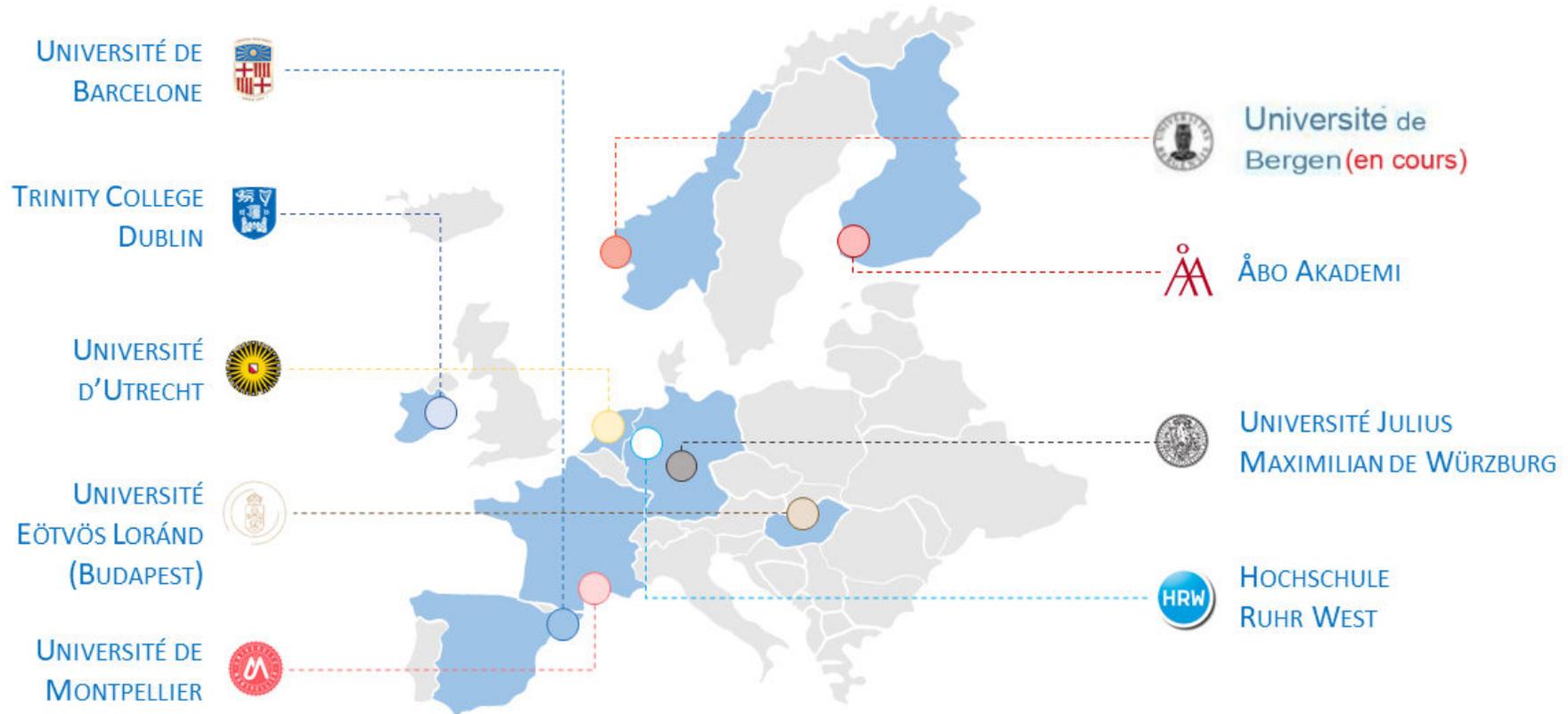
<http://www.agence-erasmus.fr/>



CHARM-EU

- Université Européenne, co-financée par le programme Erasmus+
- Résultat de l'alliance entre 5 universités européennes + 4 nouvelles universités qui ont rejoint l'alliance
- Mobilités vers des universités membres de l'alliance ouvertes aux étudiants de la FdS

Les universités de l'alliance



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union



BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire)

BCI = programme permettant de suivre des enseignements au Québec pour **un semestre** ou **une année universitaire**. Une mobilité stage n'est pas possible par le biais de ce programme.



Présentez un excellent dossier universitaire !

Les universités québécoises demandent une moyenne universitaire générale minimale d'environ **12/20 depuis votre L1, voire plus pour certaines universités** comme Bishop's et Laval.

→ Départ possible **à partir de la L3**. Toutes les disciplines ne sont pas concernées ! Il faut impérativement vérifier si l'offre de formation est ouverte pour l'année de votre demande de mobilité sur le site de BCI.



BCI – Universités partenaires québécoises

Les universités québécoises peuvent vous accueillir selon votre spécialité :

- Université du Québec à Rimouski
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université de Sherbrooke
- Université Laval (**places limitées pour l'UM**)
- École de Technologie Supérieure à Montréal
- Université Bishop's (*anglophone*) (**1 place pour l'UM**)
- Université du Québec en Outaouais
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Contrat pédagogique à réaliser :
rechercher les équivalences sur le site
de l'université partenaire de votre
choix.

Vérifiez si le programme est ouvert !

*Actualisation du site BCI dans le courant
du mois de décembre !*

Site BCI : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>



Université de **Los Andes en Colombie**



Université de **Sherbrooke au Québec** (Master
Mathématiques Parcours Biostatistiques)



Université de **Chicoutimi au Québec** –UQAC



Université de **Tohoku** au Japon



National de Chiang Mai en Thaïlande



National Central University à Taiwan

Les accords de coopération

Pour plus de renseignements contacter le Pôle RI :
fds.partir.international@umontpellier.fr



Les doubles diplômes (niveau Master)

Qu'est-ce qu'un double diplôme ?

Le double diplôme est un **programme d'échange** permettant une année **d'études à l'étranger**.

A l'issue de cette mobilité d'études, l'étudiant **obtient le diplôme français et le diplôme du pays d'accueil**.



Nos doubles diplômes

MASTER USTH A HANOI AU VIETNAM

Responsable : **Éric LACOMBE**
eric.lacombe@umontpellier.fr

MASTER PARCOURS BIostatISTIQUES AU CANADA

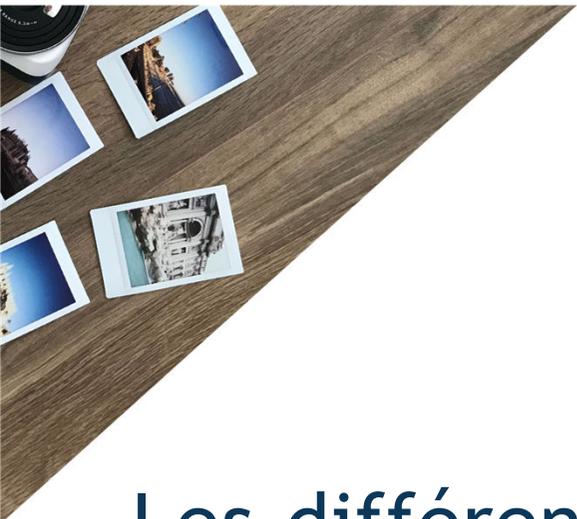
Responsable : **Élodie BRUNEL-PICCININI**
elodie.brunel-piccinini@umontpellier.fr

MASTER EGEN : ÉCOLOGIE AU CANADA

Responsable : **Adam ALI**
<http://www.biologie-ecologie.com/master-bee/parcours-egen/>

MASTER EAU - UNIVERSITÉ DE BARCELONE

Responsable : **Séverin PISTRE** severin.pistre@umontpellier.fr



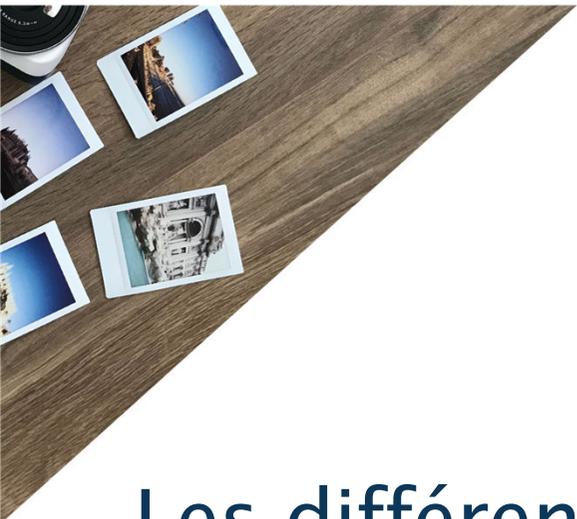
Les différentes étapes de la candidature pour une mobilité internationale

1 Télécharger le **dossier de pré-sélection** sur le site de la FdS, onglet « Actualités Relations Internationales ».

2 Le compléter et le faire valider par :
- Le **correspondant RI** FdS de votre département,
- Le **responsable pédagogique** FdS de l'année N+1

3 Compléter le **contrat pédagogique** et le faire signer par le responsable pédagogique FdS de l'année N+1.

4 Envoyer par mail le dossier complet au **Pôle RI** de la FdS qui se chargera de contrôler votre candidature.
Le Pôle RI procède à votre nomination auprès de l'université partenaire.



Les différentes étapes de la candidature pour une mobilité internationale

5

Entreprendre les **démarches auprès de l'université partenaire**. Toutes les informations sont souvent publiées sur leur site, rubrique « *International Students* » pour « l'Application Form ». L'étudiant s'assure d'avoir déposé **en ligne sa candidature** dans les délais ! Avant la fin juin, le Learning Agreement provisoire doit être validé par l'université partenaire.

6

L'université partenaire enverra par email la **décision finale** à l'étudiant.

7

Commencer à entreprendre vos **démarches administratives** en fonction de la destination : visa, passeport valide, permis d'études, etc.

Certaines procédures peuvent prendre du temps, nous vous conseillons de vous y prendre au plus tôt.

Toute mobilité nécessite une assurance **responsabilité civile** ainsi qu'une assurance **rapatriement** qui vous couvre **à l'étranger pendant toute la durée de votre mobilité**.



Calendrier des candidatures

<p>BCI (QUÉBEC)</p> 	<p>Dossier de présélection disponible sur site de la FdS (Onglet RI dans “Actualités RI”) en janvier. Retour du dossier de candidature <u>courant janvier</u> à l’adresse suivante : fds.partir.international@umontpellier.fr</p> <p>Le prérequis pour candidater est de 12/20 depuis la L1, voire plus pour certaines universités contingentées</p>
<p>AUTRES PROGRAMMES D’ÉCHANGES</p>  <p>ERASMUS+ ÉTUDES</p>  	<p>Dossier de présélection disponible sur le site de la FdS (Onglet RI dans “Actualités RI”) à partir du 1er février.</p> <p>Pour une candidature au 1er semestre le dossier doit être envoyé avant le 15 mars. Pour une candidature au 2ème semestre, le dossier doit être envoyé avant le 15 octobre.</p> <p>à fds.partir.international@umontpellier.fr</p> <p>Le prérequis pour candidater est de 11,5/20 minimum depuis votre L1 (12/20 pour l’Université de Chicoutimi)</p>

Votre formation à la FdS comprend **un stage obligatoire ?**

Et pourquoi pas un stage à l'étranger ?

Votre contact : Service insertion & entreprises
fds.stages@umontpellier.fr

Stage à l'étranger

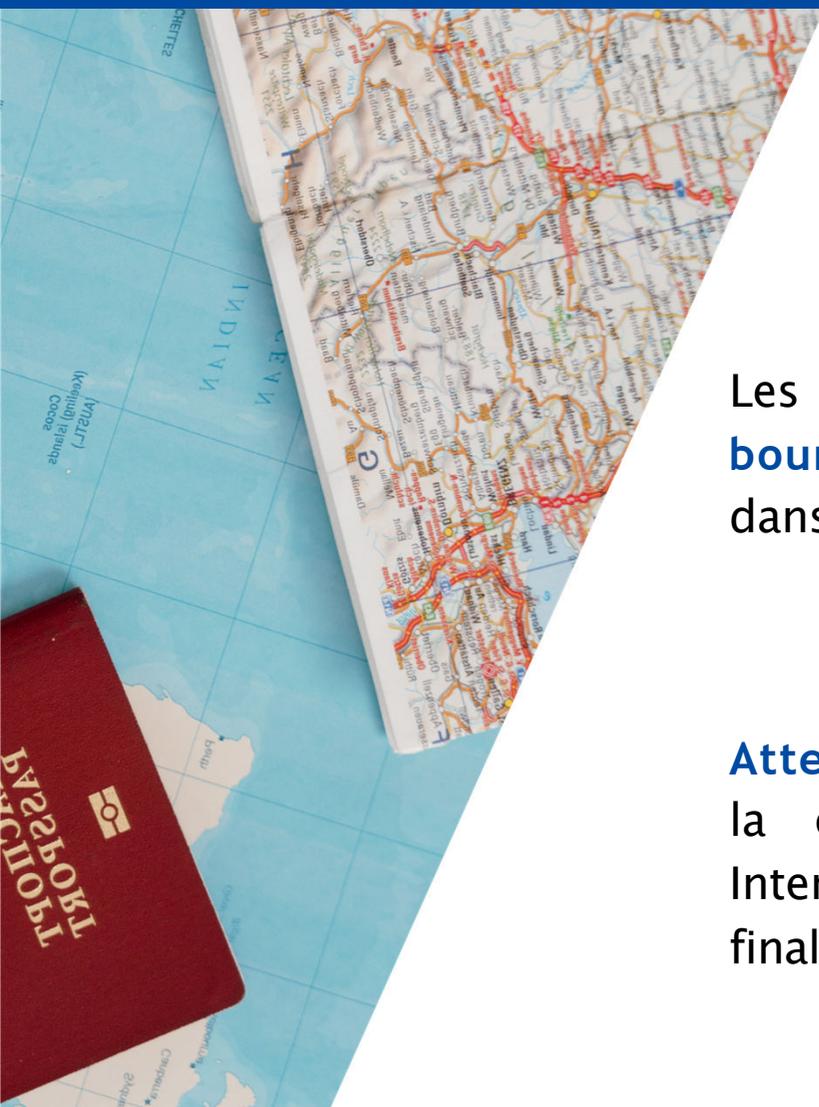
 **Service en charge** du suivi des conventions de stage, accident travail, responsabilité civile, etc.

Les aides à la mobilité internationale

Qui est concerné ?

Les aides sont adressées aux **étudiants boursiers et non boursiers** effectuant une mobilité **études ou stage à l'étranger** dans le cadre du cursus universitaire à la Faculté des Sciences.

Attention : ces aides sont accordées sous réserve d'éligibilité. Seule la commission d'attribution de la Direction des Relations Internationales de l'Université de Montpellier prendra la décision finale.



Les différentes aides à la mobilité internationale

	Étudiants boursiers du CROUS		Étudiants non boursiers du CROUS	
	Europe	Hors Europe	Europe	Hors Europe
Études	Bourse Erasmus+études ou Bourse Régionale <i>Bourse Erasmus+ n'est pas cumulable avec la bourse Régionale</i> + Bourse AMI (MENSUR)	Bourse AMI (MENSUR) + Bourse Régionale	Bourse Erasmus+études	Forfait Régional Individualisé à la Mobilité – Bourse FRIM (avoir un quotient familial inférieur ou égal à 25 000 euros pour candidater)
Stage	Bourse Erasmus+stage ou Bourse Régionale <i>Bourse Erasmus+ n'est pas cumulable avec la bourse Régionale</i> + Bourse AMI (MENSUR)	Bourse AMI (MENSUR) + Bourse Régionale	Bourse Erasmus+stage	

Les aides à la mobilité internationale



Effectuer un séjour d'études à l'étranger exige un **investissement personnel** et **financier** de la part des étudiants qui souhaitent donner une dimension internationale à leur cursus universitaire !

Les bourses nécessitant une **importante gestion administrative**, les délais de versement sont souvent longs (1 à 2 mois après votre arrivée dans l'établissement d'accueil).



Bourse Exceptionnelle

Volonté de la FDS de faire un geste fort pour encourager les mobilités internationales dans le cadre des études.

La **bourse exceptionnelle** est une aide financière « coup de pouce » ouverte à tous les étudiants en mobilité études, versée minimum un mois avant le départ de l'étudiant afin de l'aider à concrétiser un projet de mobilité internationale.

Dossiers examinés par commission RI sur des critères parmi lesquels la performance académique, la situation financière de l'étudiant, son projet (réflexion, objectifs, perspectives).



20 bourses par an d'un montant de 1000 euros

Les correspondants RI par département

Votre contact par département et par discipline



Biologie - Écologie

S. HURTREZ sylvie.hurtrez@umontpellier.fr



Biologie - mécanisme du vivant

M. LAMARQUE mauld.lamarque@umontpellier.fr
S. KOSSIDA sofia.kossida@umontpellier.fr



Chimie

M.TAILLADES melanie.taillades-jacquin@umontpellier.fr



Terre - Eau - Environnement (TEE)

I. BENTALEB ilham.bentaleb@umontpellier.fr



Électronique - Électrotechnique - Automatique

S. BLIN stephane.blin@umontpellier.fr



Informatique

P. JANSSEN philippe.janssen@umontpellier.fr



Mathématiques

C. DUPONT clement.dupont@umontpellier.fr



Mécanique

E. AZEMA emilien.azema@umontpellier.fr



Physique

B. PLEZ bertrand.plez@umontpellier.fr
S. NANOT sebastien.nanot@umontpellier.fr

Vos contacts du Pôle des Relations Internationales



Chargée de la mobilité sortante

Laura STEVANIN

fds.partir.international@umontpellier.fr

Chargée de la mobilité entrante

Luce CARDENAS

fds.venir.international@umontpellier.fr

Chargée du développement international

Amandine SANCHEZ

amandine.sanchez@umontpellier.fr

Cheffe de pôle

Aurélie TERRAL

04 67 14 36 71



Accueil public - Bâtiment 36

Du lundi au jeudi

8h30 à 12h

et

13h30 à 16h30

Vendredi de **8h30 à 12h**

Des liens utiles

Site Faculté des Sciences / Onglet « Relations Internationales » -> « Partir étudier à l'étranger »

<http://sciences.edu.umontpellier.fr/>

Informations sur la mobilité internationale

Les aides à la mobilité internationale

Liste des partenariats Erasmus+

Actualités RI FdS

Site Université de Montpellier « International »

<https://www.umontpellier.fr/>

Comment obtenir un visa pour voyager à l'étranger

(attention le Pôle RI de la FdS ne gère pas les visas)

Renseignez-vous dès que possible auprès du consulat ou de l'ambassade du pays concerné.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1358>

Traduction de relevé de notes ou autres documents

Le Pôle des Relations Internationales de la FdS n'est pas habilité à faire des traductions. Il faut s'orienter vers un traducteur assermenté.

Merci pour votre attention !

THANK YOU!

